

## **Début 2009 E.Leclerc s'implante en Corse pour faire baisser les prix**

**10 magasins Système U de Corse ont décidé de changer d'enseigne et d'adhérer au Mouvement E.Leclerc. Leur objectif : bénéficier, en toute transparence, des conditions d'achat et du savoir-faire logistique et commercial de la première enseigne de distribution française.**

**Le niveau des prix de grande consommation en Corse est aujourd'hui 11.8 % plus cher que la moyenne nationale\*. En rejoignant le Mouvement E.Leclerc, les 10 magasins prennent un engagement consommériste significatif : un effort de baisse de prix de 5 à 12% selon les marques nationales par rapport aux prix pratiqués actuellement. L'enseigne estime que son implantation sur l'île devrait entraîner, par l'intensification de la concurrence, une baisse des prix de l'ordre de 5% dans l'ensemble de la distribution insulaire.**

**Les 10 magasins corses arboreront l'enseigne E.Leclerc dès le mois de mars 2009, que cela soit sous les couleurs des supermarchés et hypermarchés E.Leclerc pour leurs plus gros magasins, que sous l'enseigne E.Leclerc Express pour les plus petits formats.**

**Après l'accord de coopération avec Coop Alsace en juin dernier, cette nouvelle association vient conforter la stratégie de E.Leclerc pour fédérer les commerçants indépendants les plus dynamiques et constituer une alternative forte à la concentration du commerce intégré.**

**Des distributeurs profondément attachés à leur indépendance, soucieux de mieux servir les consommateurs corses**

Les 10 magasins concernés par cette affiliation couvrent la majeure partie des zones de chalandise de l'île. Ils constituent un réseau multiformat qui s'étend des hypermarchés (Porto Vecchio 4500 m<sup>2</sup>, Ile Rousse 3000 m<sup>2</sup>, Ghisonaccia 2500 m<sup>2</sup>) aux supermarchés (Alistro 2000 m<sup>2</sup>, Bastia 2000 m<sup>2</sup>, Ajaccio 1850 et 1600 m<sup>2</sup>, Aléria 1200 m<sup>2</sup>) jusqu'aux concepts de proximité (Ajaccio 600 m<sup>2</sup>, Borgo 780 m<sup>2</sup>).

Forts d'un Chiffre d'Affaires de 220 M€, ils totalisent 25 % de parts de marché en Corse. Ils ont affiché une progression de 4 % de leur activité en 2007.

L'affiliation de ces magasins à Système U prenant contractuellement fin le 31 décembre 2008, leurs propriétaires ont souhaité se rapprocher des Centres E.Leclerc, afin d'atteindre plus efficacement leurs objectifs de commerçants indépendants : défense du prix bas et du pouvoir d'achat, accès à l'offre pour le plus grand nombre, respect et promotion des spécificités locales.

---

\* Source : étude Nielsen *Positionnement prix des villes de plus de 30 000 habitants*, prix relevés dans les magasins hypermarchés, supermarchés et hard discount des villes de Bastia et Ajaccio sur les 98 familles « OPUS » en mars 2008, pour les marques nationales, marques de distributeurs et premiers prix, comparés à la moyenne nationale

## **Objectif: la baisse des prix au profit des consommateurs corses**

Soucieux du pouvoir d'achat des consommateurs corses qui subissent aujourd'hui un niveau de prix 11,8% plus cher que la moyenne nationale, les 10 magasins ont décidé, en rejoignant le Mouvement E.Leclerc, de s'engager à pratiquer des prix de vente plus proches de ceux du continent.

Les consommateurs corses des magasins E.Leclerc, qu'ils soient habitants de l'île, ou qu'ils fassent partie des 2 millions de touristes visitant l'île chaque année, ne seront plus défavorisés par rapport aux consommateurs du continent.

C'est notamment en bénéficiant de la puissance d'achat des Centres E.Leclerc et du savoir-faire logistique et commercial de l'enseigne que ces 10 magasins comptent réaliser cet effort :

- En bénéficiant de l'intégralité des conditions d'achats des centres E.Leclerc
- En s'appuyant sur la logistique de l'enseigne afin de diminuer sensiblement leurs frais de structure à niveau de service équivalent

Les centres E.Leclerc de Corse proposeront l'intégralité de l'offre commerciale E.Leclerc : l'ensemble des gammes à marque propre de l'enseigne (Marque Repère, Nos Régions ont du Talent, Eco+) ainsi que l'assortiment non-alimentaire (textile, équipement de la maison...).

## **Un système d'alliance respectant la liberté des commerçants affiliés et les valeurs de l'Enseigne E.Leclerc**

Le protocole d'affiliation prévoit que les 10 magasins bénéficiaires d'une licence de marque E.Leclerc, se regrouperont en coopérative de commerçants indépendants.

Cette coopérative deviendra adhérente de plein droit de la Lecasud, centrale d'achat et d'approvisionnement des centres E.Leclerc du Sud-est de la France. Elle bénéficiera en conséquence des mêmes conditions d'achat et de service que les autres adhérents de la centrale, mais sera aussi redevable des mêmes obligations envers cette dernière, notamment en matière de participation bénévole des coopérateurs aux travaux collectifs de la centrale régionale.

Cette inscription dans la politique d'enseigne permettra aux 10 magasins corses d'arborer l'enseigne E.Leclerc dès le mois de mars 2009, que cela soit sous les couleurs des supermarchés et hypermarchés E.Leclerc pour leurs plus gros magasins, que sous l'enseigne E.Leclerc Express pour les plus petits formats.

## **Des commerçants indépendants qui préservent leur autonomie de gestion**

Le partenariat exclut toute vente, tout transfert de propriété entre ces magasins et E.Leclerc. Chaque exploitant continue de gérer de manière autonome ses ressources financières et humaines, son réseau et son expansion.

Il bénéficie par contre de tout le soutien technique, humain et organisationnel du Mouvement E.Leclerc qui les accompagnera dans leurs projets de développement et d'investissement locaux, au bénéfice du dynamisme économique local et de l'emploi.

E.Leclerc s'efforcera notamment de promouvoir au sein de ses 500 magasins la commercialisation des produits conçus et fabriqués en Corse par des entreprises locales qui

ont su tisser des relations économiques pérennes avec les commerçants corses maintenant affiliés au Mouvement E.Leclerc.

En rejoignant le Mouvement, les commerçants indépendants corses peuvent exercer leur liberté d'entrepreneurs au service de la concurrence et du développement économique local.

### **Une nouvelle affiliation qui démontre la réussite du modèle de développement E.Leclerc**

Après la Conad (deuxième distributeur italien) en 2002, et les Coop d'Alsace en juin 2008, le Mouvement E.Leclerc poursuit avec succès une stratégie de diffusion de son modèle de distribution en confirmant sa volonté et sa capacité à fédérer les commerçants indépendants en France et en Europe sous des valeurs et une bannière commune.

Ce modèle d'expansion, respectueux de la liberté et de l'indépendance locale des commerçants affiliés, permet au Mouvement d'investir des territoires sur lesquels il était absent afin de faire bénéficier à toujours plus de consommateurs des prix bas de l'Enseigne.

Le ralliement des 10 magasins corses indépendants prouve ainsi, après l'Italie et l'Alsace, que la performance commerciale de l'enseigne et son mode d'organisation lui confère un très fort pouvoir d'attraction.

Il démontre que E.Leclerc constitue une alternative viable et crédible, capable de rivaliser sur tous les formats de distribution face à la logique des enseignes intégrées.

#### **Contact presse E.Leclerc**

**T.01 56 03 14 03 – F. 01 56 03 13 00 – Mail : [e-leclerc@i-e.fr](mailto:e-leclerc@i-e.fr)**